

WEEK-END D'INAUGURATION DES BERGES-DU-CHER

SAMEDI 16 JUIN

- 10H Cérémonie d'inauguration
- 10H-12H Les Yoles de Loire (*Le clos des Augers*)
- 10H-13H Randonnées découvertes Paddle (*Paul et Mike*)
- 10H-18H Exposition de photos anciennes (*Le patrimoine azéen*)
- 12H Accordéon et poésie, Léo Haag (*la Touline*)
- 13H Chants, Les Marins d'Indre (*Le patrimoine azéen*)
- 14H-15H Rencontres du Pays de Loire Touraine (*Janick Alary et Adrianus de Vissher*)
- 14H30 Sortie vélo accompagnée (*CRAC Touraine*)
- 15H Vélo Kamishibaï : Orgue de Barbarie et Contes (*Municipalité*)
- 16H-20H Animation Pétanque - Molki (*Azay Rando Loisirs*)
- 17H Animations-discussions autour du patrimoine (*Association du patrimoine*)
- 17H-20H Randonnées découvertes Paddle (*Paul et Mike*)
- 18H-20H Apéritif musical Jazz (*Art Musical*)
- 21H Spectacle : Compagnie Colbok (*Municipalité*)

Durant toute la journée

- Espace enfants (*La vie pour grandir*)
- Présentation du NEC (*Nouvel Espace du Cher*)
- Présentation du projet des activités de la Fédération de pêche avec initiation au float tubes et à la pêche de loisirs
- Espace Philatélie avec un timbre créé pour l'inauguration, un bureau de poste éphémère et une flamme spécifique (*Amicale philatélique*)
- Exposition / location de vélos électriques

DIMANCHE 17 JUIN

- 10H-18H Les échappées à vélo (*Municipalité en lien avec l'office de tourisme communautaire*)
 - 3 parcours sont proposés :
 - Boucle des berges du Cher** : Azay-sur-Cher / Saint-Martin-Le-Beau : 10 km ; Départs encadrés par CRAC et VTToons à 10h00 et 15h00
 - Les berges gauches du Cher** : Azay-sur-Cher / Château de Nitray : 8 km ;
 - Les berges droites du Cher** : Azay-sur-Cher / Vézetz : 8 km.
- 10H Randonnée pédestre avec circuits : 4, 8 et 12kms (*Azay rando loisirs*)
- 10H-13H Randonnées découvertes Paddle (*Paul et Mike*)
- 10H-18H Expositions de photos anciennes (*Le patrimoine azéen*)
- 10H30 Atelier Qi-Gong ouvert à tous (*Souffle et harmonie*)
- 14H-15H Initiation au Geo-caching (*Office de tourisme communautaire*)
- 14H-17H Animations sensorielles autour du vin (*Office de tourisme communautaire et Rendez-vous dans les Vignes*)
- 16H-18H Animation Pétanques-Molki (*Azay Rando Loisirs*)
 - Espace enfants (*La vie pour grandir*)
 - Exposition de vélos électriques
 - Espaces Philatélie (*Amicale philatélique*)
 - Bateaux sur le Cher (*Jean Bricaud*)

Restauration et bar ouverts tout le week-end sur place avec espaces pique-nique à disposition :

- Espace buvette toute la journée (*Comité d'initiatives*)
- La fouée gourmande (*Fouées bio*)
- Kalika Loire (*Cuisine bio, locale et de saison*)
- Le Noble Joué (*restaurant éphémère*)

MANIFESTATIONS À VENIR SUR LES BERGES

- 23 JUIN Festivités de la Saint-Jean (*May Lie May l'Eau*)
- 13 JUIL. Bal et feux d'artifice (*Municipalité*)
- 22 SEPT. Événement musical «Les Folies Berges Cher» (*Art Musical*)
- 23 SEPT. Marche Nordique et repas (*Azay Rando Loisirs*)
- 30 SEPT. Canicross (*Cani'toons*)
- 6-7 OCT. Epreuves de VTT (*VTT'oons*)
- 13-14 OCT. Graines d'Essentiel (*Comité d'Initiatives*)
- 21 OCT. Rand'automne et Vétathlon (*CRAC Touraine*)



AZAY-SUR-CHER

LETTRE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

ÉDITION SPÉCIALE : BERGES DU CHER JUIN 2018



ÉDITO

L'aménagement des Berges du Cher se termine et au fil des dernières semaines, ce charmant endroit est devenu un lieu de curiosité pour bon nombre d'entre vous.

Par l'aménagement bilatéral du pont reliant la place Besnard au Relais des Berges, nous disposons maintenant d'une entrée de Bourg hautement qualitative dans un espace paysager à fort impact visuel. Cette réalisation a été conçue par un groupement composé de deux architectes azéens : Adrianus De VISSCHER et Arnaud HUG associés au cabinet GEOPLUS. S'y sont ajoutées les contributions de l'Architecte des Bâtiments de France et de notre équipe municipale.

Le financement multiforme du projet est assuré par la Région, l'Etat, le Département au titre communal et du Véloroute avec des fonds Européens, la Commune, la communauté de Communes, le SIEIL et la Fédération de pêche pour un montant de travaux HT 2017 et 2018 de 897 900 € (hors Véloroute).

Cette lettre d'information de juin est principalement consacrée à cette réalisation car la Vallée du Cher est un élément majeur de notre identité communale qui justifie l'opération.

Notre vallée constitue un point paysager et une dimension attractive de première importance pour le tourisme, la vie locale et le développement économique.

L'aménagement de l'espace central de nos berges traversé par le parcours du Cher à vélo qui relie trois départements sur 330 km, du canal du Berry jusqu'à Tours, contribue à de multiples usages pour :

- Accueillir les cyclotouristes, randonneurs, pêcheurs et promeneurs
- Installer une aire de camping-cars de passage
- Créer des événements festifs, sportifs et culturels en lien avec les associations animatrices de la vie locale et les besoins des cyclotouristes
- Retrouver une dynamique d'usage et de lien à la rivière
- Permettre un développement touristique économique local en appui aux :
 - Nombreux gîtes et chambres d'hôtes de la commune
 - Sites remarquables : six châteaux, église, prieuré et leurs histoires
 - Commerces de proximité du centre-bourg
 - Propositions d'animations touristiques de la Région et de l'office de tourisme communautaire en lien avec le choix d'Azay-sur-Cher comme commune référente du Cher à Vélo pour l'Indre et Loire.

Le site nouvellement aménagé laissera une large place aux circulations douces (vélos, randonnées pédestres ou promenades familiales) et la circulation des véhicules à moteur sera limitée à l'espace de rencontre se situant entre la Touline et la station de distribution des eaux de la Duvellerie disposant d'une placette de retournement.

Le Véloroute au-delà de cette limite est interdit à tous les véhicules à moteur (hors vélos électriques) à l'exception des riverains directs, des services et des pêcheurs munis d'une carte.

Si ces consignes formalisées par des panneaux de signalisation ne sont pas respectées, des verbalisations seront effectuées.

En effet, malheureusement, les contrevenants sont devenus peu sensibles au respect des règles établies pour les bons usages collectifs ce qui nécessite le recours aux sanctions.

En page intérieure de cette lettre d'information, une présentation aérienne vous aidera à situer tous les aménagements et équipements décrits.

L'inauguration du site des Berges aura lieu le samedi 16 juin à 10 heures en présence de Madame Corinne ORZECOWSKI Préfète d'Indre et Loire, Monsieur François BONNEAU Président de la Région Centre-Val-de-Loire, Monsieur Jean-Gérard PAUMIER Président du Conseil Départemental, de nombreux partenaires, élus locaux et vous-mêmes nous l'espérons.

Ce temps fort communal sera prolongé d'un week-end festif organisé par le comité d'initiatives et les associations locales dont vous trouverez le programme en dernière page de ce document.

Une plaquette des activités culturelles Sud-Cher d'Azay-sur-Cher, Vézetz et Larçay accompagne cette lettre d'informations pour vous permettre d'aménager au mieux vos temps libres de juin à septembre.

Au-delà de toutes ces festivités, pour le plaisir de tous, je vous souhaite de très bons congés d'été et je vous donne rendez-vous pour la prochaine fête de la vie locale le samedi 15 septembre 2018.

Très cordialement,

Votre Maire, Janick ALARY

Un nouveau docteur à compter du premier Octobre

Le Docteur Roger Halais a décidé de profiter de son droit

à la retraite à compter du 30 septembre 2018 et c'est le docteur Marc GALZIN qui le remplacera à partir du 1^{er} octobre 2018. Nous y consacrerons bien entendu un article plus étoffé dans notre prochain 4 pages. Nous profitons de cette édition pour remercier le docteur Halais pour ces années dans notre commune et souhaiter la bienvenue au docteur Galzin.



Rappel de l'arrêté communal portant sur l'entretien par les habitants de leurs devant de portes ou de clôtures.

Depuis 2017, les communes ont une interdiction presque totale d'utiliser des désherbants chimiques et nous n'avons plus accès aux embauches en contrats aidés.

L'entretien des espaces publics demeure une nécessité pour maintenir notre commune en état et l'activité des agents municipaux est réorientée sur les espaces collectifs étant donné l'ampleur de la tâche résultant de ces nouvelles décisions réglementaires.

En conséquence, comme nous l'avons déjà exprimé dans le bulletin municipal annuel, un arrêté municipal demande à chaque habitant de participer à l'effort en maintenant en bon état la partie de trottoir se trouvant devant son habitation.

Nous comptons sur votre sens civique pour respecter ces dispositions.

L'arrêté municipal est consultable en Mairie et sur le site internet de la commune rubrique « actualités municipales ».



LES BERGES DU CHER

- D'un point de vue équipement technique, une borne wifi est ouverte.
- Le site dispose également d'un système de télésurveillance interne et externe afin d'assurer une protection contre les vols et dégradations.
- Des bornes électriques ont été créées afin de permettre une utilisation du lieu lors de manifestations importantes. Le tout est bien entendu sécurisé et adapté contre les risques d'inondations.
- Suite à l'enfouissement des réseaux, l'éclairage public est complètement réaménagé avec une technologie économe à LED et des installations étendues à l'éclairage de la piste du BMX.
- L'ensemble des parkings automobiles est porté à 50 places réparties entre la place Besnard, la façade du gîte des Berges et le parking à proximité du BMX.



Ce bâtiment abrite un atelier de nettoyage et de réparation des vélos, un local dédié aux associations communales du vélo, et une remise pour le matériel communal.



Un préau servant d'abri et faisant le lien entre les cyclistes et la vie communale grâce à :

- Des supports d'informations
- Une conciergerie à bagages
- Une borne de recharge électrique, un gonfleur
- Des supports de stationnement complétés par des sanitaires publics
- Un espace accueil de 100 m² avec cuisine aménagée



Aire de camping-cars avec 4 emplacements à gestion automatisée et sécurisée



Place Besnard réaménagée avec 28 places de parking



Ponton de pêche avec accessibilité mobilité réduite



Nouveau ponton de circulation sous le pont permettant une circulation plus facile et sécurisée



Les espaces extérieurs immédiats sont composés d'une scène ouverte, esplanade



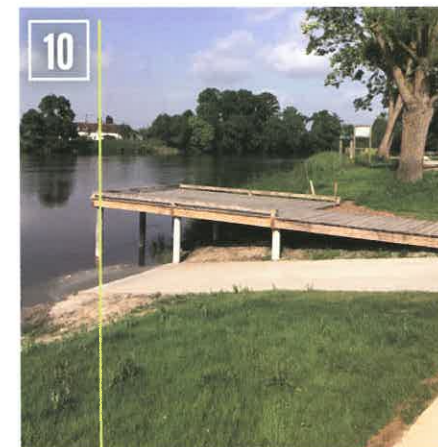
Nouvel espace de jeux pour les enfants



Parking 8 places pour les promeneurs



2 Terrains de pétanques et tables de pique-nique



Cale à bateau



Accès Vélo-Route du « Cher à Vélo »